



MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Vague 2 Ségur à l'hôpital DPI/PFI : *Ask Me Anything*

06 juin 2025



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Les intervenants



- Clara Morlière - TF hôpital Ségur
 - Inès Ghouil – TF hopital Ségur
 - Shahrzad Atri – Equipe référencement
 - Léa Ségovia - Equipe SSI
 - Mael Priour et Alain Périé - Equipe interopérabilité
 - Edouard Bris – Equipe MSS
 - Fabien Goettmann – Equipe Parcours éditeurs
-
- Johana Gioja



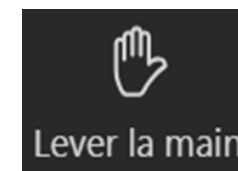
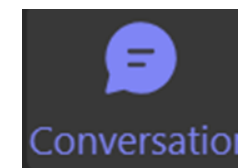
Quelques règles pendant ce webinaire



Merci de bien vouloir couper vos **micros** et **caméras** lorsque vous ne prenez pas la parole.



Merci de bien vouloir **poser vos questions** lors de la séance via le **chat** et en fin de session lors de la séquence Questions / Réponses en **levant la main**.



Ordre du jour

- 1. Objet de l'AMA**
- 2. Non-conformités des preuves PFI observées**
- 3. MOTCO2**
- 4. Questions / Réponses**
- 5. Conclusion**

1. **Objet de l'AMA**

- **Ce Webinaire est dédié en priorité à la mise en visibilité des non-conformités des dépôts de preuves PFI observées par les équipes de référencement durant la phase de référencement Ségur Vague 2.**
- **Les questions liées aux exigences DPI sur la gestion du retrait du consentement, la connexion secrète, les attributs de visibilité ne seront pas traitées lors de cet AMA mais dans un atelier dédié porté par la Task Force Hôpital.**
 - **Atelier le vendredi 13 juin à 15h – invitation à venir**

Ordre du jour

1. Objet de l'AMA
- 2. Non-conformités des preuves PFI observées**
3. MOTCO2
4. Questions / Réponses
5. Conclusion

2. Non-conformités observées (Autres fonctionnalités)

Preuve STAT/ES.02.01.01



Motifs des rejets :

- Fichier des statistiques au format .xlsx au lieu de .csv
- Absence de l'intégralité des typologies de documents Ségur demandées (pour l'envoi au DMP, à la MSS Pro et Citoyenne)
- Absence du nombre de courriels reçus par MSSanté transmis au DPI
- Période temporelle non respectée/trop courte



Précisions/recommandations :

- Le fichier des statistiques fourni doit être au format .csv
- Typologie des documents attendus :
 - Pour l'envoi **au DMP** : tous les types de documents Ségur tels qu'exigés dans le DSR et le REM (cf capture)
 - Pour l'envoi à **la MSS Pro** : lettre de liaison, compte rendu opératoire, ordonnance de sortie
 - Pour l'envoi à **la MSS Citoyenne** : 3 types de documents au choix
- Le nombre de courriels reçus par MSSanté transmis au DPI doit également être visualisé (comme précisé dans l'exigence)
- Période temporelle de 2 ans minimum (à minima tous les mois de l'année courante et de l'année précédente)

Profils	Niveau de structuration (N1, N3 ou N3 avec pdf encapsulé)	Document	Valeur Typecode
Général	N1	Lettre de liaison à la sortie d'un ES	11490-0
Général	N1	Compte rendu opératoire	34874-8
Général	N1	Prescription - Produits de santé	57833-6
Général	N1	Prescription d'actes de biologie médicale	PRESC-BIO
Général	N1	Prescription d'acte de kinésithérapie	PRESC-KINE
Général	N1	Prescription d'acte infirmiers	PRESC-INF
Général	N1	Prescription d'acte de pédicurie	PRESC-PEDI
Général	N1	Prescription d'acte d'orthophonie	PRESC-ORTHOPHO
Général	N1	Prescription d'acte d'orthoptie	PRESC-ORTHOPTIE
Général	N1	CR ou fiche de consultation ou de visite	11488-4
Général	N1	Compte-rendu d'imagerie médicale	18748-4
Général	N3 avec PDF encapsulé	Compte-rendu de biologie médicale	11502-2

2. Non-conformités observées (DMP)

Preuves DMP/ALI/PROG.06.01.01 et DMP/ALI/PROG.07.01.01



Motifs des rejets :

- Coupure réseau non visualisée
- Etape de validation du document non visualisée
- Non visualisation du WebPS DMP avec affichage du document validé



Précisions/recommandations :

- Coupure réseau et visualisation du log d'envois
- Validation du document pour envoi au DMP (mis en attente)
- Visualisation de l'interface DMP sans le document
- Visualisation du rétablissement du réseau
- Affichage du journal d'ordre d'envoi mis à jour (envoi réalisé)
- Visualisation du document dans l'interface Web PS DMP (titre et date à minima conformes avec le document validé)

2. Non-conformités observées (MSS)

Preuves MSS/UX.01.01.01 et MSS/UX.01.01.02



Motifs des rejets :

- Le scénario de cette preuve n'est pas exécuté en totalité (les 3 étapes en dessous) :
 - Réception des courriels MSSanté avec une archive zip au format IHE XDM en pièce jointe dans la BAL applicative
 - Identification de l'archive XDM reçue
 - Création du flux HL7 vers le DPI dès que l'archive XDM est dézippée



Précisions/recommandations :

- Visualisation des 3 étapes du scénario de conformité MSS/UX.01.01.01
 - Bien montrer le déroulé des différentes étapes avec vidéo ou copie d'écran
- Partage de la source SMTP des courriels MSSanté du message reçu MSS/UX.01.01.02

2. Non-conformités récurrentes (MSS)

Preuves MSS/UX.11.01.01 et MSS/UX.12.01.01



Motifs des rejets :

- Omission des éléments de preuve demandés (capture du courriel MSSanté émis, message HL7)
- Absence du code et/ou libellé d'erreur dans le corps du courriel MSS dans le cas des courriels **standards**
- Pour la MSS/UX.12.01.01 : absence du paramétrage de la BAL spécifique à la réception des courriels en erreur

Précisions/recommandations :

Les spécifications des courriels standard/MDN : <https://interop.esante.gouv.fr/ig/hl7v2/trans-cda-mss/struct-email-standard.html>



Pour un courriel standard ou MDN :

- Envoi de la source SMTP du courriel MSSanté ainsi que la capture d'écran du courriel MSSanté
- Transmission du message HL7 renvoyé par le DPI
- La réception du courriel en erreur vers cette BAL paramétrée doit être visible

MSS/UX.12.01.01

- Le paramétrage de la BAL spécifique à la réception des courriels en erreur doit être visible

2. Non-conformités observées (MSS)

Preuve MSS/UX.37.01.01



Motifs des rejets :

- Absence de deux courriels MSSanté distincts
- Messages HL7 associés aux courriels incomplets :
 - le type d'application d'émission/réception de flux n'est pas explicité dans la dénomination (PFI/DPI)
 - les champs du segment MSH.3 (application d'émission) et MSH.5 (application de réception) vides



Précisions/recommandations :

- Transmission de deux courriels MSSanté distincts
- Dans les champs :
 - MSH.3 : doit figurer l'application d'émission du flux (PFI)
 - MSH.5 : doit figurer l'application de réception du flux (DPI/RIS)
- Exemple de segment MSH : MSH|^~\&|PFI-Y|Organisation-Y|DPI-Y|Organisation-Y

2. Non-conformités observées (SSI)

Preuves SSI/GEN.02.01.01, SSI/GEN.11.01.01, SSI/GEN.20.01.01, SSI/GEN.21.01.01



Motifs des rejets :

- Remplissage incomplet de l'attestation sur l'honneur (dénomination commerciale de la solution, signature manquante, numéros des pages/sections répondant à l'exigence non précisés)



Précisions/recommandations :

S'assurer que l'ensemble des éléments demandés par les exigences soient intègres dans les documents fournis.

A titre d'exemple : dénomination commerciale de la solution, signature manquante, numéros des pages/sections répondant à l'exigence.

2. Non-conformités observées (SSI)

Preuve SSI/GEN.18.01.01



Motifs des rejets :

- Le rapport TI non signé électroniquement ;
- Certains éléments du test d'intrusion sont notés N/A ne justifiant pas la non-applicabilité ;
- Dénomination commerciale de la solution inscrite au niveau du formulaire incohérente avec celle renseignée sur iSC/Convergence.



Précisions/recommandations :

- La signature électronique des auditeurs PASSI **doit être bien visible.**
- Justifier la non-applicabilité des tests
- Respecter la cohérence entre la dénomination commerciale de la solution dans le rapport et celle indiquée au niveau de la plateforme iSC.

2. Non-conformités observées (SSI)

Preuve SSI/IE.39.01.01



Motif de rejet :

- Le paramétrage de la durée d'inactivité n'est pas visualisé



Précisions/recommandations :

- Les étapes ci-dessous doivent être visualisées :
 - Paramétrage de la durée d'inactivité (1 min)
 - Connexion avec un profil **utilisateur**
 - Attendre la durée d'inactivité paramétrée
 - Montrer que la session est automatiquement verrouillée

Ordre du jour

1. Objet de l'AMA
2. Non conformités des preuves PFI observées
3. **MOTCO2**
4. Questions / Réponses
5. Conclusion

3. MOTCO2 : quelques rappels

Tous les candidats du couloir sont réputés avoir réussi leurs tests MOTCO2 ou en passe de les réussir :

- Dans le cas contraire, veuillez-vous rapprocher des équipes de la TF sans délai

Chaque solution doit produire des identifiants de job lui étant propre :

- Chaque solution doit passer ses propres tests et communiquer les identifiants
- Il est impossible de se faire référencer avec des id produits par une autre solution

Ordre du jour

1. Objet de l'AMA
2. Non-conformités des preuves PFI observées
3. MOTCO2
4. Questions / Réponses
5. Conclusion

4. Questions/Réponses

DSR DPI – preuves MSS



Question :

Dans le scénario **SC.MSS/UX.40**, nous n'avons pas compris. Qu'attendez-vous sur cette preuve ? il aurait été pertinent d'avoir le choix de l'interface de configuration du système permettant de caractériser les nouveaux documents.

Cependant, nous mettons à disposition un fichier Word qui décrit la logique que nous avons instaurée en dur pour caractériser ce qu'est un "nouveau" document.

- ***Est-ce suffisant pour répondre à cette preuve ?***



Réponse :

Il y a deux étapes dans le scénario de conformité :

- La 1ère implique de montrer l'interface de configuration ou le document décrivant la logique.
- La 2nde requiert de montrer par une copie d'écran ou une vidéo ce que voit l'utilisateur.

Un document Word décrivant la logique **n'est pas suffisant** pour répondre à la deuxième étape.

4 .Questions/Réponses

DSR DPI - Interopérabilité

Question :

Dans le cadre des preuves concernant la visualisation de documents CDA avec une feuille de style producteur (**CDA/INT.15**) :

Il est très difficile, sans ouvrir toutes les archives une par une, de trouver dans les exemples d'archives IHE_XDM (<https://github.com/ansforge/interop-exemples-xdm>), des éléments contenant des CDA R2 N3 avec une feuille de style du producteur incluse dans l'archive.

- ***Pourriez-vous en mettre à disposition et nous indiquer si un système de recherche simplifié nous permet d'en trouver sans toutes les ouvrir ?***

CDA/INT.15	Gestion et partage des documents de santé	Affichage des documents au format CDA R2 N1 et N3	Lors de l'import d'un document CDA, conforme au volet Structuration minimale des documents de santé [CISIS1], le système DOIT stocker le document CDA et la feuille de style du document CDA (si elle est fournie par le producteur du document CDA).
------------	---	---	---

4. Questions/Réponses

DSR DPI - Interopérabilité (suite)



Le DMP n'accepte pas les CDA avec feuille de style séparée.

L'exigence dont il est question est une exigence générale qui vise à vérifier que les logiciels consommateurs peuvent bien gérer tous les cas d'usages prévus dans le CI-SIS :

- CDA sans feuille de style spécifique
- CDA autopresentables (avec feuille de style spécifique intégrée dans le CDA)
- CDA avec feuille de style spécifique séparée

Le dernier cas (CDA avec feuille de style spécifique séparée) pourrait arriver **si un logiciel reçoit un CDA (et sa feuille de style) par messagerie sécurisée de santé** (et jamais du DMP).

Pour le CDA avec feuille de style séparée, un exemple d'archive IHE_XDM sera créé : ce sera **CANCER-PPS_2022.01_feuille-de-style-externe**.

Pour aller plus loin :

- Les seuls cas avec feuille de style spécifique étaient des autopresentables pour le CR-BIO 2021 et PPS Cancer 2022. Ils sont tous deux remplacés par des nouvelles versions non autopresentables et sans feuille de style externe avec copie PDF encapsulée : CR-BIO 2024 et PPS Cancer 2025.
- Il n'y a pas dans le CI-SIS de volet spécifique qui demande une feuille de style séparée.

4. Questions/Réponses

DSR DPI - Interopérabilité



Question :

- Dans le cas où nous ne disposons pas de PFI, ***comment réaliser les tests d'alimentation du DMP et d'envoi vers la MSS ?***



Réponse :

Nous mettons à disposition un simulateur HL7V2 qui peut jouer le rôle de la PFI sur les flux HL7V2 à l'adresse suivante :

https://interop.esante.gouv.fr/ANS_SIMULATEUR_HL7V2_MODE%20OPERATOIRE_UTILISATEUR.pdf

4. Questions/Réponses

DSR DPI - DMP



Question :

Scénario de conformité **DMP/CONF.14.01** :

Concernant l'étape du scénario "5.Montrer l'invisibilisation d'un des documents existants dans le DMP par l'utilisateur".

Or, il n'est pas possible de rendre un document visible en invisible.

- ***Que devons-nous démontrer ? Rendre visible un document ?***



Réponse :

Il s'agit en effet d'une erreur de rédaction. Nous confirmons qu'un document existant dans le DMP ne peut pas être rendu "invisible". Pour autant, il est bien rappelé qu'un DPI doit être en capacité de rendre visible un document invisible dans le DMP et de tracer cette action et l'identifiant du professionnel qui l'a fait, comme décrit dans le référentiel de sécurité et d'interopérabilité du DMP - L'exigence DMP/CONF 14 rappelle bien cela.

4. Questions/Réponses

TF Hôpital / Financement

Questions :



- Dans le cadre des contrats de maintenance, ***que se passe-t-il lorsqu'un contrat vague 1 existe déjà?***
- ***Est-ce que le Ségur V2 est livré dans le cadre du contrat de la V1 ou bien est-ce un contrat distinct avec sa maintenance de 5 ans ?***

Réponse :



Les contrats de maintenance vague 1 et vague 2 sont distincts et ne se recoupent pas car ils concernent un périmètre différent. Par ailleurs la prestation Ségur vague 2 est indépendante de la prestation vague 1.

La maintenance de la Solution logicielle sur le Périmètre vague 2 du REM-HOP-PFI-Va2 est établie **pour la durée restante du contrat support**, dans la limite de cinq années. Cette durée s'entend en incluant les renouvellements de contrats ultérieurs à la commande de la Prestation Ségur :

- La maintenance désigne la maintenance corrective de la Solution logicielle, comprenant les corrections d'anomalies liées aux fonctionnalités prévues par le REM-HOP-PFI-Va2 ;
- La Prestation Ségur est sans incidence sur les autres stipulations liées à la maintenance (maintenance rendue nécessaire par des évolutions réglementaires postérieures à la publication de l'arrêté, mécanismes d'actualisation des prix, etc.) qui pourraient être stipulées dans le contrat liant le Fournisseur de la Solution logicielle et le Client ;
- Ces dispositions sont conditionnées à l'existence et à la bonne exécution d'un contrat de maintenance de la Solution logicielle entre le Fournisseur et le Client.

4. Questions/Réponses

TF Hôpital

Question :



- L'exigence MSS/UX.39 permet d'importer manuellement des documents CDA provenant d'une enveloppe IHE_XDM qui n'ont pas pu être intégrés automatiquement du fait d'une erreur d'identification du patient.
- **Est-ce que cette importation peut se faire en deux écrans ? Un premier écran dédié à l'identification du patient avec des informations préremplies à partir du CDA et un second (une fois le patient identifié) dédié à l'import et visualisation du document**



Réponse :

L'orientation quant à la manière de présenter les informations relève des choix ergonomiques de l'éditeur. Ces choix devant prendre en compte la facilité d'utilisation par les utilisateurs et le gain de temps.

4. Questions en cours d'investigation

Interopérabilité/MSS/DMP

?

Pour le test **CI-SIS-CDA-HL7V2-MSS-GEST-Sc1**, comment avoir la raison de l'erreur remontée dans le message ACK à l'étape 60 ?

En effet, une fois le message MDM validé par les outils, il est difficile de connaître le problème. Quelles sont les vérifications effectuées par le simulateur ?

— — — — —

?

Lorsque nous accédons au Web-PS en mode AIR sur l'environnement dev1, nous avons l'erreur suivante :« **Vérification du jeton VIHf en échec** ». Le CNDA me demande de vous contacter pour une aide au développement, mais notre accès fonctionnait bien lors de notre homologation.

— — — — —

?

Exigence **SC.CDA/DD.05** :

- Quelle méthode nous recommandez-vous pour réaliser cette vérification ?
- A partir de quelle information du document devons-nous interroger le DMP ?
- Préconisez-vous une requête unitaire par document téléchargé ?

Lors de l'appel sur dev1 de la recherche de document et de leurs associations, nous avons quelquefois des erreurs en retour du DMP : XDSRegistryError : QueryManagerBean.executeStoredQuery:E3 javax.persistence.

PersistenceException: org.hibernate.exception.GenericJDBCException: could not extract ResultSet

- Y a-t-il une limite dans le nombre d'oid envoyés ?

Ordre du jour

1. Objet de l'AMA
2. Non-conformités des preuves PFI observées
3. MOTCO2
4. Questions / Réponses
5. Conclusion

Merci d'avoir suivi ce webinaire !

**Nous vous invitons à répondre à ce
rapide questionnaire (en 30 sec!) et nous
laisser votre avis et améliorer nos
sessions**



AMA - PFI/DPI - Couloir Hôpital

6 juin 2025



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SÉGUR DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ

Merci !



**Financé par
l'Union européenne**
NextGenerationEU